

TECHNICIEN EXPLOITATION FORESTIERE Adjoint (H/F)



Description :

Le Groupe BARILLET, dont les métiers d'origines sont l'exploitation forestière et les scieries, est un acteur majeur dans la distribution des produits Bois et Dérivés.

Le Groupe BARILLET est une entreprise familiale dont la solidité financière et la croissance garantissent un développement durable depuis plus de 100 ans. Nous sommes présents dans 7 régions et nous couvrons environ 70 % du territoire français. Pour réussir, nous nous appuyons sur des équipes très motivées, solidaires et autonomes.

Au sein de notre activité exploitation forestière, nous recherchons en CDI un TECHNICIEN Adjoint D'EXPLOITATION FORESTIERE (H/F) à temps plein (contrat 42h).

Mission : Dans le cadre de cette fonction il devra, sur l'ensemble du secteur d'exploitation forestière (72-49-37) rattaché au bureau de Marigné-Laillé (72) :

- Prospector et acheter du bois sur pied ;
- Assurer le martelage, le cubage, le triage ;
- En respect avec les diverses réglementations en vigueur, assurer notamment :
 - l'exploitation et la mise à disposition des produits forestiers,
 - l'embauche des bûcherons et des sous-traitants (rédaction contrat et déclaration de chantier),
 - la surveillance des chantiers,
 - les relations avec les vendeurs ou leurs représentants,
 - les demandes d'autorisation de passage et de dépôt ;
- Aider et participer à la commercialisation des produits forestiers ;

Profils :

BAC Pro Forêt et/ou BTS Gestion Forestière (BAC +2). Une expérience serait un plus.

Vous disposez de solides connaissances forestières et sylvicoles. Vous êtes rigoureux, organisé, curieux et réactif. Vous avez un bon relationnel, êtes pédagogue, et faites preuve d'esprit d'équipe. Vous travaillez sur le terrain en relation avec l'équipe administrative.

Avantages :

- Rémunération en fonction de l'expérience ;
- Carte affaire
- Véhicule de service
- Mutuelle familiale attractive obligatoire / prévoyance ;
- Accès activités sociales à tarif préférentiel avec participation de l'employeur ;
- Equipements de protection individuelle fournis ;

Précautions contre le COVID-19 :

- Équipements de protection individuelle fournis (masques et gel hydroalcoolique) ;
- Consignes de distanciation sociale.

A pouvoir de suite.

⇒ Transmettre CV et lettre de motivation à : romain.daniel@barillet.fr